

Intercom Bernay Terres de Normandie  
Délibération n° OT2017-10  
Conseil communautaire du 14 décembre 2017

## INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017 -

#### Délibération n° OT2017-10

*Effectif du conseil communautaire : 128 membres*

*Membres en exercice : 128*

*Membres présents : 95*

*Membres votants : 114 (dont 19 pouvoirs)*

*Date de la convocation : 05/12/2017*

*L'an deux mil dix-sept et le jeudi quatorze décembre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Beaumont-le-Roger sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.*

*Etaient présents : M. JOUEN Guy, Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme HESSE Francine, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, Mme LECONTE Anne-Marie, M. MULET Alain, M. BONAMY Jean-Hugues, M. DIDTSCH Pascal, M. FROIDMONT Pascal, Mme LEMOINE Béatrice, M. SOURDON André, Mme TURPIN Annie, Mme VAGNER Marie-Lyne, M. WIRTON Philippe, Mme LECLERC Marie-Françoise, M. LELOUP Gérard, M. DESHAYES Edmond, Mme MARGUERITE Ana, Mme BINET Brigitte, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLOIS Janine, M. MADELAINE Pascal, M. MORENO José, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, Mme ROCFORT Françoise, M. HAUTECHAUD Patrick, M. CHAUVIN Pierre, M. LAIGNEL Pascal, Mme CARISSAN Béatrice, M. DESCAMPS Joël, M. DAVID Jean-Luc, M. VAN DEN DRIESSCHE André, M. PETIT Eric, M. DANIEL Jean-Claude, M. BONNEVILLE Jean-Noël, M. VANNIER Alain, M. VOISIN Jean-Baptiste, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. LESEUR Michel, M. THIBAUT-BELET Patrick, Mme CANU Françoise, M. JEHANNE Eric, M. BOISSIERE Bernard, M. DORGERE François, Mme DRAPPIER Michèle, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. GROULT Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PERDRIEL Daniel, M. PREVOST Jean-Jacques, M. VAMPA Marc, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. AGASSE Francis, M. ANTHIERENS André, M. BARON Marc, M. GOBRON François, M. LEBOURGEOIS Alain, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. BELLIES Albert, Mme POTTIER Lydie, M. VILA Jean-Louis, M. VALLEE Jean-Michel, M. ANNEST Patrick, M. JUIN Jean-Bernard, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. PREVOST Lionel, Mme VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel, M. GRAVELLE Nicolas, M. CHALONY Gilbert, M. DELAROCHE Serge, Mme RODRIGUE Colette, M. SZALKOWSKI Denis, M. LE BAILLIF Jacques, M. MILBERGUE Joël, M. PIQUENOT Olivier, M. RUEL Yves, M. MALARGE Pierre, Mme MARESCAL Josiane, M. MEZIERE Georges, M. MALHERBE Yannick, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUGE Valérie, M. DELAMARE Roger, M. DUVAL Yves, M. LHOMME Patrick*

*Etaient absents : Mme VARANGLE Ingrid, M. GIFFARD Franck, M. BEAUFILS Lionel, M. PORTAIS Alain, M. LECOQ Didier, M. ADELIN Jean-Michel, M. BORDEAU Jean-Pierre, M. CAVELIER Sébastien, Mme AUGUSTIN Jeanine, M. FILET Gérard*

*Etaient excusés : M. DAVION Olivier, M. BEURIOT Valéry, M. CIVEL Dominique*

*Pouvoirs :*

*Mme GUITTON Sylvie à M. LE ROUX Jean-Pierre, Mme ANGOT Josiane à Mme TURPIN Annie, M. BETOURNE Dominique à Mme VAGNER Marie-Lyne, M. BIBET Pierre à M. FROIDMONT Pascal, Mme BLOTIERRE Julie à M. BONAMY Jean-Hugues, Mme CARMIGNAC Julie à Mme LEMOINE Béatrice, M. SANDIN Christopher à M. WIRTON Philippe, Mme VANDERHOEVEN Sandrine, M. PRIVE Bruno à M. MEZIERE Georges, M. ROEHM Sébastien à Mme LEROUGE Valérie, M. BAISSÉ Christian à M. PREVOST Jean-Jacques, M. AUGER Michel à M. LESEUR Michel, M. MECHOUD Alain à M. DUVAL Yves, M. CAPPELLE Hubert à M. MADELON Jean-Louis, M. KIFFER Daniel à M. MONTIER Jean-Noël, Mme PETIT Danièle à M. BOISSIERE Bernard, Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès à Mme DRAPPIER Michèle, M. DELAMARE Frédéric à M. PREVOST Lionel, Mme NADAUD Nadia à M. LE BAILLIF Jacques,*

---

**Objet :**  
**Dissolution de la régie dotée de l'autonomie financière**  
**« Office de Tourisme du Pays Brionnais »**

---

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

La régie « Office de Tourisme du Pays Brionnais » dotée de la seule autonomie financière a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 2013 par délibération du conseil communautaire de l'Intercom du Pays Brionnais en date du 30 septembre 2013.

La loi NOTRe du 7 août 2015 précise que les intercommunalités ont pour compétence obligatoire le tourisme dont « la création d'offices de tourisme ». A cet effet, l'Intercom Bernay Terres de Normandie souhaite créer l'Office de Tourisme Bernay Terres de Normandie regroupant les anciens offices de tourisme et accueil touristique de sa zone de compétence. Les structures juridiques portant les offices de tourisme des ex-Communautés de Communes ayant fusionnées, doivent donc être dissoutes.

L'actif et le passif de la régie « Office de Tourisme du Pays Brionnais » seront repris au Budget annexe de la régie à autonomie financière « Office de tourisme Bernay Terres de Normandie » qui sera mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie agissant en lieu et place des ex-Communautés de Communes fusionnées, le conseil communautaire doit procéder à la dissolution de la régie « Office de Tourisme du Pays Brionnais » dans les conditions prévues par ses statuts.

**DÉLIBÉRATION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1412-1, L.2221-11, R.2221-1 et L5211-41-3 ;

Vu l'article 10 des statuts de la régie « Office de tourisme du Pays Brionnais » votés par le conseil communautaire de l'Intercom du Pays Brionnais en date du 30 septembre 2013 ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,

**APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE :**

- **DECIDE** de dissoudre la régie « Office de Tourisme du Pays Brionnais » ;

- **FIXE** la fin de la régie au 31 décembre 2017 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à nommer un liquidateur chargé de procéder à la liquidation de la régie, de préparer le compte administratif de l'exercice qu'il adresse au Préfet du Département de l'Eure, ainsi que d'arrêter les comptes ;
- **AUTORISE** la reprise des actifs et passifs de la régie « Office de tourisme du Pays Brionnais » au Budget annexe de la régie à autonomie financière « Office de tourisme Bernay Terres de Normandie » qui sera mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Résultats du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
114	114	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20171214-OT2017\_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2017

Publication : 20/12/2017

Ampliation à :

- Monsieur le Comptable public de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- Madame la Directrice Générale Adjointe au Pôle Urbanisme, Aménagement du Territoire/Mobilité/Habitat, Développement économique et Tourisme de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- Madame la Directrice des Finances de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.